

# Balade en pays de Mormal à Preux-au-Sart



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit familial et agréable longeant le bocage, le Bois de la Ferrière et les haies. Le cheminement sur petites routes offre, malgré le macadam, le plaisir de la randonnée en campagne.

<b>Durée</b>	2h 00	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	6,68 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	30 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	30 m	<b>Commune</b>	Preux-au-Sart (59144)
<b>Point haut</b>	135 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	93 m		



Trace n° 1557080



## Description

Parking Place de l'église.

(D/A) Dos à l'église traversez la place pour rejoindre la Rue du Centre et suivez-la vers la gauche. Au rond-point, montez la route à gauche. Passez devant un premier oratoire, puis un second dédié à Notre-Dame de Bon-Secours. Dépassez le cimetière, traversez le hameau de Marchy et arrivez à une patte d'oie.

(1) Partez à droite en direction du golf de Mormal et du Bois Saint-Pierre. À cet endroit, vous pouvez quitter le circuit long pour la variante courte. Passez sous une ligne électrique et continuez sur la petite route bordée de haies et de talus qui grimpe. Au carrefour, à la maison (n°14), prenez à gauche puis 100m plus loin, obliquez de nouveau à gauche dans le chemin macadamisé sinuant à travers champs et pâtures.

(2) Dans le virage, laissez la route à gauche et poursuivez à droite sur la route parallèle à la ligne à haute tension.

(3) Au carrefour en T, allez à gauche le long de la Chaussée Brunehaut. Poursuivez sur cette route et longez le Bois de la Ferrière.

(4) Coupez une route. Effectuez un crochet droite-gauche sur la RD87 (**prudence**) et empruntez la route de Villers-Pol.

(5) À hauteur de l'oratoire, prenez le chemin à gauche et continuez jusqu'à la CD87.

(6) Traversez **prudemment** en prenant à droite et longez la route départementale en marchant bien sur le côté. Prenez à gauche Rue Delvaux avant le ruisseau puis à droite Rue Basse et rejoignez suivez à gauche la Rue du centre pour retrouver votre point de départ (D/A).

## Points de passages

- D/A - Église Saint-Martin (Preux-au-Sart)**  
| N 50.282544° / E 3.687545° - alt. 107 m - km 0
- 1 Patte d'oie**  
| N 50.287098° / E 3.703696° - alt. 117 m - km 1.36
- 2 Route parallèle à la ligne HT**  
| N 50.28997° / E 3.703645° - alt. 122 m - km 2.52
- 3 Chaussée Brunehaut**  
| N 50.294987° / E 3.69513° - alt. 121 m - km 3.36
- 4 Traversée de route.**  
| N 50.292843° / E 3.687204° - alt. 128 m - km 3.97
- 5 Chemin du Warpe**  
| N 50.290215° / E 3.673094° - alt. 93 m - km 5.1
- 6 Jonction CD87**  
| N 50.28738° / E 3.679933° - alt. 97 m - km 5.69
- D/A - Église Saint-Martin (Preux-au-Sart)**  
| N 50.282592° / E 3.687481° - alt. 107 m - km 6.68

## Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

Variante courte de 3,4km :

Suivez le début descriptif du circuit principal.

Au point (1) prenez à gauche, passez devant le lieu-dit Château.

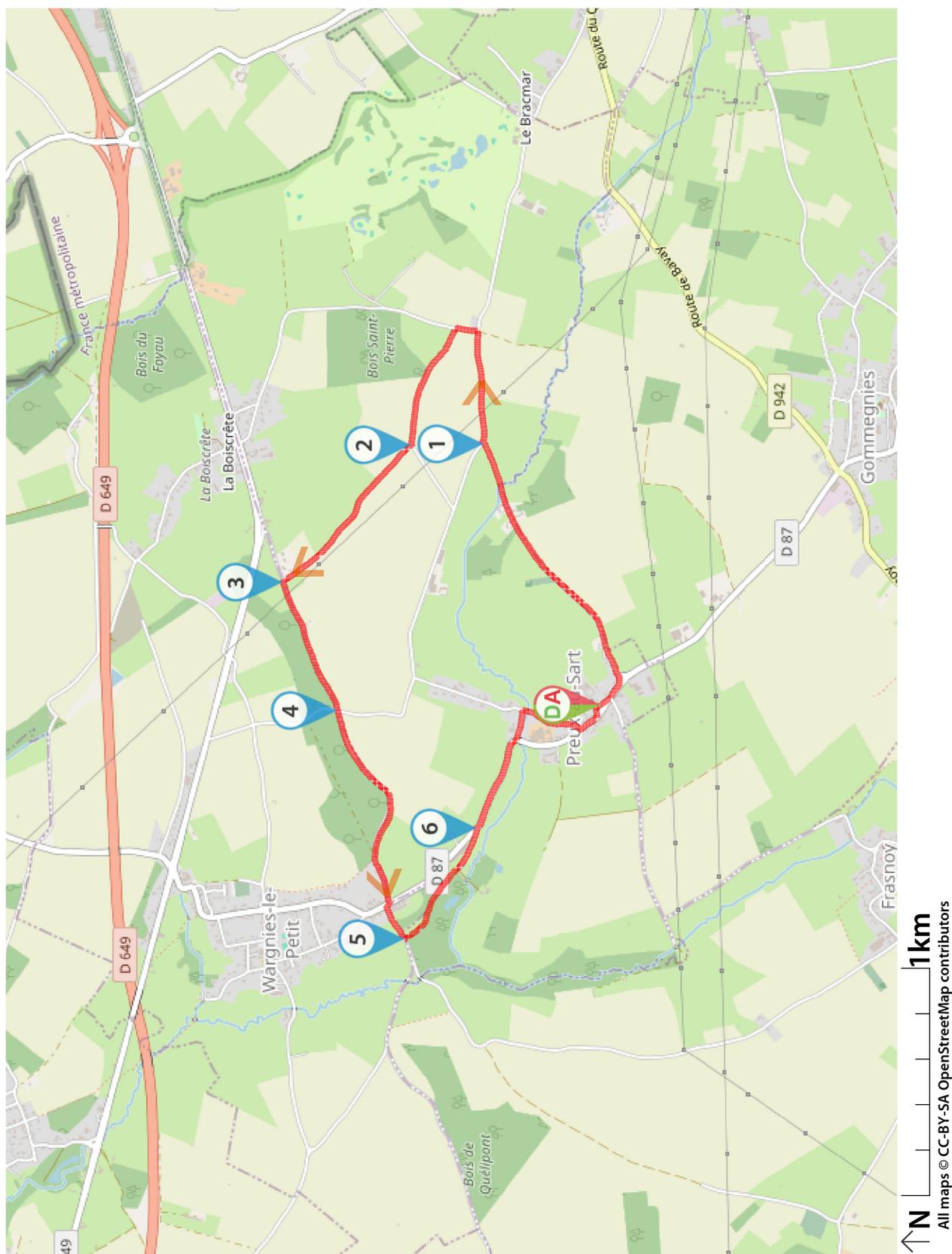
Au carrefour suivant, prenez à gauche Rue Haute et revenez au point de départ (D/A).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-balade-en-pays-de-mormal-a-preux-au-sart/>

**En savoir plus :**

Email : [annie.troin.pnra@gmail.com](mailto:annie.troin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



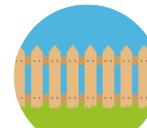
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**